



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**PRÉFET  
MARITIME  
DE L'ATLANTIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction interrégionale de la mer  
Sud-Atlantique**

Bordeaux, le 01 juin 2023

## **CONSEIL MARITIME DE LA FAÇADE SUD-ATLANTIQUE 13 juin 2023**

### **Point n°5 : Avancée des travaux sur la vision pour la façade à l'horizon 2050**

#### **I. Contexte et cadre général**

Conformément aux directives communautaires (directive cadre « Stratégie pour le milieu marin » et directive cadre « Planification des espaces maritimes ») et au Code de l'environnement qui prévoit une mise à jour cyclique des différentes parties des DSF tous les 6 ans, le volet stratégique du DSF (état des lieux, vision à horizon 2030, carte des vocations et objectifs stratégiques) adopté en 2019 doit être revu.

Cette mise à jour répond également à l'ambition portée par l'État en termes de protection et de préservation de la biodiversité, de neutralité carbone et d'indépendance énergétique ainsi que de développement durable des activités maritimes réaffirmée dans l'article L. 121-8-1 du Code de l'environnement.

Ce chantier s'inscrit aussi dans un contexte simultané de révision de la Stratégie Nationale pour la Mer et Littoral et de mutualisation des débats publics avec l'éolien en mer suite à l'adoption de la loi d'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (APER) le 10 mars 2023. En complément, la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie, qui sera adoptée l'année prochaine, déclinera les objectifs nationaux de la loi énergie – climat.

#### **II. Structure de la Stratégie de Façade Maritime (SFM) et travail sur la vision pour la façade**

Pour rappel, la SFM adoptée en octobre 2019 par les préfets coordonnateurs a été élaborée à l'initiative des services de l'Etat puis discutée dans les différentes commissions du Conseil Maritime de Façade (CMF) avant d'être soumise à la consultation du public et des instances.

Pour le 2<sup>e</sup> cycle, la structure de la stratégie de façade maritime sera maintenue, à savoir :

- un document de synthèse en deux parties : **situation de l'existant** (état des lieux et vision) et **objectifs stratégiques** (26 objectifs stratégiques socio-économiques et 14 objectifs stratégiques environnementaux)

- une **carte des vocations** (correspondant à une représentation cartographique des choix de planification),
- une série d'annexes.

Sur la base d'un diagnostic environnemental et socio-économique de la façade, la vision à horizon 2030 de la façade s'appuie sur 3 piliers :

- **Une exigence : le maintien d'un patrimoine littoral et marin d'exception**
- **Un projet : une économie maritime et littorale respectueuse des équilibres écologiques**
- **Un levier : l'amélioration des connaissances comme moteur de l'innovation.**

Depuis 2019, le contexte a évolué. Les effets du changement climatique sont plus prégnants. La décarbonation et la préservation de la biodiversité font partie fortement de la feuille de route de l'État.

Le partage de l'eau devient un fort enjeu. Autant de sujets qui nécessitent potentiellement de revoir la vision énoncée dans la stratégie de façade en se projetant à l'horizon 2050.

Par ailleurs, d'autres données d'entrée (travaux ADEME, IFREMER, RTE, agence de l'eau, évolutions des politiques publiques,...) permettent d'apprécier les évolutions locales/ nationales /européennes attendues, notamment l'analyse du bon état du milieu marin et un ajustement du diagnostic des activités socio-économiques. Ces éléments seront mis à disposition au fil de l'eau pour alimenter le débat public.

Deux nouveaux enjeux devront y figurer : le développement des énergies marines renouvelables et les zones de protection forte (ZPF).

**En amont du débat, une première adaptation de la stratégie de façade sera proposée par les services déconcentrés avec l'appui du CMF en ce qui concerne l'état des lieux, la vision, les évolutions envisagées sur certains objectifs stratégiques (socio-économiques et environnementaux) et les cartes d'enjeux et de vocation.**

**Ces éléments, qui seront présentés dans le dossier du maître d'ouvrage, serviront de base de discussion pour les débats publics de fin d'année. Ils seront ensuite ajustés avant d'être soumis à la saisine de l'autorité environnementale puis à la consultation des instances et du public en 2024 pour une adoption début 2025.**

### **III. Consultations des instances sur les termes de la vision**

Afin de mettre à jour ces éléments, il a été proposé de jalonner l'année par des temps de concertation dédiés avec les acteurs locaux de la mer et du littoral et les partenaires institutionnels. Plusieurs réunions ont ainsi eu lieu en début d'année :

- la Commission Administrative de Façade (CAF) s'est réunie le 21 mars pour lancer les travaux. Son équipe projet restreinte (DIRM, DDTM, DREAL, SGAR, Premar et OFB) s'est réunie les 4 et 5 mai pour travailler à la mise à jour de l'état des lieux et de la vision.
- la Commission Spécialisée « Lien terre mer » s'est réunie le 13 avril
- la Commission Permanente du CMF le 24 mai. Toutes deux se sont focalisées sur des propositions de mise à jour de la vision.

Sans être exhaustifs, ces échanges ont permis de faire évoluer la vision adoptée en 2019 en intégrant différentes propositions :

- \* dresser un bilan du 1<sup>er</sup> cycle et des évolutions en termes de connaissance ;
- \* Intégrer le changement climatique, la transition énergétique induite, les préoccupations de souveraineté alimentaire ;
- \* se projeter à horizon 2030 et au-delà ;
- \* traduire l'implication des acteurs amont/aval dans la préservation des milieux marins et le lien terre mer au regard de l'impact des prélèvements amont des fleuves ;
- \* tisser le lien entre changement climatique, risques littoraux et urbanisation croissante du littoral ;
- \* mettre en avant la contribution du territoire aux objectifs nationaux de neutralité carbone et aux perspectives ambitieuses de 2050 ;
- \* réajuster les textes sur la transition des filières pour souligner leur implication dans les transitions énergétiques, écologiques et numériques afin de consolider le tissu socio-économique et l'emploi de la région ;
- \* prioriser les efforts de connaissances et rappeler la nécessité de partager les données ;
- \* mentionner les sciences sociales, les savoirs empiriques et les sciences participatives pour comprendre les milieux marins, en complément des savoirs scientifiques à vulgariser ;
- \* réinventer et adapter les formations aux métiers de demain.

#### **IV. Texte amendé de la vision**

Le texte suivant est le texte littéral adopté dans la stratégie de façade en 2019. Les modifications sont indiquées en jaune et seront présentées lors de la réunion du Conseil le 13 juin 2023.

## CONTEXTE

L'objectif de la stratégie de façade maritime Sud-Atlantique est de mettre en œuvre à l'horizon 2050 un projet de développement global pour notre façade maritime, traduisant les axes majeurs de la stratégie nationale pour la mer et le littoral révisée. Pour y parvenir, les atouts ne manquent pas et doivent être pleinement exploités : des espaces naturels et un patrimoine culturel préservés, des filières professionnelles dynamiques et ouvertes à l'innovation, des identités fortes porteuses de sens pour la façade maritime.

La première stratégie de façade maritime a permis de proposer les termes d'une trajectoire pour l'atteinte du bon état écologique des milieux marins par un ajustement des pratiques permettant un développement durable des activités tout en diminuant les pressions sur le milieu marin.

Même si des lacunes subsistent, notamment du fait du caractère mouvant de ces milieux et des ressorts de son évolution dans le temps et l'espace, les connaissances sur la mer et son environnement immédiat (oiseaux marins, interface terre-mer) se sont accumulées, grâce aux différents dispositifs de suivi du DSF et au développement des usages. Des événements exceptionnels sont néanmoins intervenus ces dernières années (pandémie, canicules, incendies), pour certains symptomatiques du changement climatique. Ces éléments doivent être intégrés dans la construction de la vision pour la façade.

Pour définir les conditions spatiales et temporelles d'un développement durable du territoire, les schémas simples de compréhension, les relations causales des phénomènes naturels ou sociaux, l'exploitation de la diversité des ressources marines tout en recherchant leur préservation se complexifient. La solidarité amont-aval a alors une place à jouer indispensable pour comprendre puis agir, en développant une responsabilisation des partenaires éloignés entre l'amont et l'aval.

Cette stratégie de façade doit aussi permettre d'assurer une planification des espaces maritimes intégratrice des enjeux climatiques et de la transition énergétique induite. Cette planification, qui inclut la frange littorale et les risques côtiers afférents, est porteuse de synergies entre les différentes activités de la façade maritime. Elle doit tenir compte des activités de production contribuant à la souveraineté alimentaire, telles la pêche ou l'ostréculture, et des zones nécessaires aux activités de défense et plus particulièrement celles liées aux essais.

Cette stratégie est un document révisable tous les 6 ans. Mais l'ambition qu'elle porte et son opposabilité juridique aux autres documents de planification imposent de se projeter à un horizon 2030 et au-delà autour d'une vision partagée.

### 1.1. Une exigence : le maintien d'un patrimoine littoral et marin d'exception

#### Une bonne qualité de l'eau pour l'ensemble des acteurs

L'eau douce, issue des fleuves des bassins versants de l'Adour-Garonne et de la Loire a un impact direct – du fait de sa qualité et quantité – sur le bon état du milieu marin de la façade maritime Sud-Atlantique. Les prélèvements en amont des fleuves et rivières ont une incidence sur les volumes d'eau douce arrivant à la côte ainsi que sur la qualité des eaux littorales, impactant directement les activités dépendantes du milieu que sont l'élevage des huîtres et des moules ainsi que les frayères et nurseries de poissons. Une eau de mer de qualité est également essentielle pour les ac-

tivités balnéaires littorales. Les acteurs de la gestion de l'eau des bassins versants amont doivent naturellement s'impliquer dans la préservation des milieux marins et le lien terre-mer.

Cette dépendance des activités vis-à-vis de l'eau nécessite la mise en place d'actions et de mesures qui contribuent au maintien ou à la restauration du bon état des masses d'eaux, par l'adaptation des équipements et aménagements au changement climatique (solutions fondées sur la nature, poursuite du renforcement du traitement des eaux par les stations d'épuration littorales, réutilisation des eaux usées...).

La préservation du milieu marin fait l'objet de l'attention des pouvoirs publics. L'importance des moyens, y compris financiers, à mobiliser pour sa mise en œuvre nécessite l'application constante, dans la durée, d'une solidarité amont-aval et l'approfondissement des synergies avec les acteurs des bassins Adour-Garonne et Loire-Bretagne, et les Agences de l'eau via leurs programmes d'interventions.

### Le bon état écologique atteint, garantissant la préservation des milieux marins et littoraux d'exception

La façade maritime Sud-Atlantique bénéficie d'un patrimoine littoral et marin naturel et culturel d'exception : près de 70 aires marines protégées ont été créées sous des formes juridiques diverses (réserves nationales, parcs naturels marins, sites Natura 2000...). Ce réseau doit évoluer pour renforcer la préservation des enjeux écologiques forts et majeurs patrimoniaux de la façade Sud-Atlantique, en tenant compte des évolutions dynamiques des milieux dues au changement climatique. Ce patrimoine est un élément essentiel de l'attractivité de la Nouvelle-Aquitaine. Il est aussi le support de nombreuses activités économiques telles que le tourisme, les sports nautiques et sous-marins, et le garant d'une production primaire de qualité (pêche maritime, aquaculture...).

L'augmentation de la pression sur ces espaces rend impérative la mise en œuvre des plans de gestion et des documents d'objectifs par les organes de gouvernance propre à chacune de ces aires marines. Outre leur effet attendu sur l'environnement marin, la gestion raisonnée des milieux au plus près des enjeux de territoires est un facilitateur de la réduction des conflits d'usage.

### Des territoires littoraux résilients face au changement climatique

La prévention des risques littoraux est indispensable à la sécurité de nos concitoyens face au changement climatique et à l'urbanisation croissante du littoral. Au Nord de la façade, le littoral est fortement exposé au risque de submersion marine, de nombreux outils ont été déployés pour y faire face. Plus au Sud, la forte érosion de la côte sableuse aquitaine et la côte rocheuse basque sujette au retrait du trait de côte ont conduit à une mobilisation conjointe de l'État et des collectivités.

Le territoire de la Nouvelle-Aquitaine s'est positionné en pointe sur la question de la gestion des risques littoraux et la résilience des territoires côtiers par des stratégies adaptées et ambitieuses.

## 1.2 Notre projet : une économie maritime et littorale respectueuse des équilibres écologiques

### La Nouvelle Aquitaine, un territoire contribuant activement aux objectifs nationaux de neutralité carbone

La production d'énergies renouvelables contribuant au mix énergétique y est avérée. Les projets industriels de la façade tels que le projet d'éolien en mer au large d'Oléron, la ligne de transfert d'énergie France-Espagne, le houlomoteur et l'hydrolien estuarien contribuent aux objectifs nationaux de neutralité carbone pour 2030.

La planification de nouvelles zones de développement de parcs éoliens s'inscrit dans les objectifs de développement de puissance installée pour 2050, contribuant ainsi à un maillage stabilisé de la fourniture énergétique pour la façade. L'émergence d'autres types d'énergies renouvelables innovantes (thermique ou osmotique) doit être encouragée.

### Une transition écologique en mouvement pour une économie maritime performante et pourvoyeuse d'emplois au niveau local

Les filières motrices de la construction navale, du transport maritime, d'extraction de matériaux, du nautisme, de la glisse, du tourisme balnéaire et celles des productions primaires, emblématiques de la Nouvelle-Aquitaine (ostréiculture et pêche) ainsi que les infrastructures portuaires de commerce, de pêche et de plaisance poursuivent leurs transitions structurelles au service d'une économie maritime plus propre. L'économie circulaire est intégrée dans leur modèle de développement.

Leur inscription résolue dans le processus de transition écologique et énergétique répond aux attentes de la société. Cette opportunité permet de consolider le tissu socio-économique de la région et contribue au dynamisme de sa démographie et de l'emploi.

Les filières maritimes adoptent une approche globale de gestion des ressources et des solutions de moindre incidences sur l'environnement marin générant une dynamique sur tous les territoires de Nouvelle-Aquitaine. Les filières de production primaire assurent une exploitation raisonnée, garante de la pérennité des ressources vivantes. Le renouvellement des navires de pêche intègre structurellement les nouvelles technologies énergétiques de propulsion. Le dynamisme de la plaisance, fondée sur une économie de partage, permet le développement des industries navales et nautiques.

L'État en région souhaite conforter et encourager les filières, en synergie avec la Région Nouvelle-Aquitaine. En tout état de cause, le développement potentiel de l'ensemble des activités maritimes tiendra compte de la zone de défense de la Direction Générale de l'Armement au niveau de la façade Sud-Atlantique.

### Des ports attractifs au service d'une économie régionale décarbonée

Les grands ports maritimes de La Rochelle et de Bordeaux, les ports de commerce de Rochefort – Tonnay-Charente et de Bayonne et les 7 principaux ports de pêche de la région Nouvelle-Aquitaine constituent l'armature logistique principale du développement de l'économie bleue, notamment au travers d'Aquitania Port Link. Les ports prennent en compte les aménagements nécessaires consécutifs aux impacts du changement climatique et contribuent à la décarbonation de l'économie. Ils sont les supports des projets structurants et de l'innovation et vecteurs de densification industrielle. La vision de l'État en région pour 2030 repose sur une recherche accrue de synergie entre les ports de l'Atlantique et sur l'amélioration de connexions à leur hinterland – en particulier par la voie ferrée – au travers d'une approche intégrée dans la gestion des flux et des projets.

### Une coexistence harmonieuse des usages, économe des ressources et des espaces

Le milieu marin et le littoral sont le lieu d'enjeux contradictoires et de pressions multiples. L'accentuation des risques, la pression démographique et de l'urbanisation sur la frange littorale, l'im-

pératif de l'emploi et du développement économique, les effets du changement climatique pèsent sur les ressources naturelles.

Le déploiement de l'économie bleue doit tenir compte des capacités d'accueil de nos territoires et adopter une sobriété énergétique et un usage raisonné des ressources et des espaces.

Cependant, la pêche maritime doit disposer d'une visibilité sur le moyen long terme face à l'augmentation, des pressions qu'elle subit (réglementation, état de la ressource, principe de précaution, emploi, impacts économiques).

En mer, le développement des parcs éoliens impose une approche nouvelle des enjeux de cohabitation avec les activités préexistantes.

### **1.3 Nos/Des leviers/ Notre ambition / Des moyens d'action : l'amélioration des connaissances comme moteur de l'innovation**

#### **Davantage connaître la mer et communiquer**

Le maillage territorial des structures universitaires et scientifiques à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine constitue un atout majeur pour le développement de la connaissance sur les milieux marins et les nouvelles technologies. Ces différents organismes (CNRS, Universités de Bordeaux et La Rochelle, de Pau et des Pays de l'Adour, l'IFREMER, l'INRAE...), qui mènent des programmes de recherche variés et interdisciplinaires, sont incités à se fédérer pour prioriser les efforts de connaissances là où les impacts sont méconnus dans le cadre de projets territorialisés. En outre, de nombreux réseaux ou organismes de recherche privés ou associatifs (AcclimaTerra, Centre de la Mer de Biarritz, Observatoire de la côte Nouvelle-Aquitaine...) existent. La nécessité de partage des données produites par la communauté scientifique comme celles issues des filières professionnelles au sein d'observatoires, facilite le travail collaboratif des chercheurs et les échanges entre ces structures et la société civile autour des grands enjeux du territoire littoral. De nouveaux phénomènes émergents liés notamment au changement climatique seront appréhendés sous le prisme de la santé publique.

Les projets d'implantation d'infrastructures lourdes de type énergies marines renouvelables, nécessitent l'amélioration des connaissances des milieux marins par le suivi des impacts de ces projets sur les milieux existants. Un conseil scientifique de l'éolien permet d'objectiver ces suivis.

La compréhension du fonctionnement des écosystèmes remarquables, de l'hydrodynamique, des dynamiques sédimentaires et l'appréhension des impacts cumulés des pressions s'appliquant aux milieux apparaissent comme des éléments essentiels à la prise en compte du lien terre-mer et à l'évaluation des incidences de l'activité humaine sur les milieux marins. Devant la complexité de la compréhension de ces dynamiques naturelles, les connaissances scientifiques intègrent les données issues des sciences sociales et sont complétées par les savoirs empiriques des acteurs et les résultats des sciences participatives pour mieux mesurer l'impact de ces projets sur la société.

#### **Des liens renforcés entre la communauté scientifique, la société civile et le monde industriel pour une connaissance partagée de la mer et du littoral**

Les synergies entre les acteurs scientifiques et la société civile (professionnels de la mer, associations, clubs sportifs...) pour le partage et le développement de la connaissance sont valorisées, sous l'impulsion du Conseil Maritime de Façade. Les acteurs professionnels s'impliquent et portent les projets d'études scientifiques pour une meilleure acceptabilité des résultats scientifiques et une cohérence des projets.

Les liens entre la communauté scientifique et le monde industriel se renforcent sur des projets structurants et concrets (développement de filières, contribution aux objectifs de développement durable, transition écologique des filières maritimes). Avec le développement du fonds de dotation pour la biodiversité, l'État organise la collaboration entre le monde scientifique et le monde industriel. Une synergie des besoins de recherche des collectivités et de l'État dans la façade est à construire, en coordination avec le Conseil Régional.

### Développer des capacités de R&D pour l'adaptation des filières historiques et promouvoir l'innovation dans les secteurs émergents

Les innovations dans le domaine maritime permettent l'accompagnement et la transformation des filières pour des activités respectueuses de leur environnement (adaptation et renouvellement des navires, déconstruction, recyclage, transition numérique et énergétique dont la décarbonation des modes de propulsion). La réglementation est adaptée pour mettre en œuvre des solutions techniques et technologiques permettant de faire face au changement climatique. Les innovations dans le secteur maritime favorisent l'implantation de TPE-PME. La façade Sud-Atlantique continue à affirmer sa place de leader en recherche et développement pour la filière navale et la glisse.

### Un public conscient de son interdépendance à la mer

À travers la mise en place d'événements éducatifs et culturels, l'ensemble des acteurs œuvre collectivement pour sensibiliser et éduquer, dès le plus jeune âge, l'ensemble des citoyens aux enjeux, aux perspectives (technologiques, pharmaceutiques, en termes de métiers, d'innovation...) et aux bonnes pratiques liés à la mer et au littoral.

Cette prise de conscience est collective (jeunes, nouvelles populations, populations âgées...). Des outils, notamment numériques, existent pour sensibiliser ces différents publics à la fragilité et au potentiel de la mer (marées de découverte, BiMer, aires marines éducatives).

Les connaissances scientifiques sont valorisées. Leur qualité et leur expertise sont mises à disposition auprès du public, de manière accessible et synthétique.

### Des métiers de la mer réinventés et attractifs

Les transitions écologiques, numériques et énergétiques constituent une source d'emplois en croissance pour la façade maritime. Avec la transformation du marché de l'emploi tourné vers la mer, des formations adaptées sont mises en place à mesure de la décarbonation des techniques et des métiers. La réglementation est simplifiée pour faciliter l'accès aux professions maritimes. La mutation des métiers de la mer va créer des niches attractives. Des partenariats renforcent les connexions entre les lycées et universités et les entreprises pour augmenter l'attractivité des métiers de la mer.

En parallèle, l'amélioration des conditions de travail (cadre social, visibilité sur les métiers, promotion sociale des parcours, modernisation des navires,...) contribue à l'attractivité des métiers de la mer.